



Rachat de crédit par courtage accepté puis refusé

Par **matthieumarion**, le **03/03/2011** à **11:14**

Bonjour,

j'ai fais appel à un courtier en novembre afin de faire racheter mon crédit à un taux plus bas correspondant au marché. le courtier m'a trouvé une banque régionale sur ma commune qui a accepté le dossier de courtage. Nous avons donc ensuite fais les démarches de bancairisation auprès de l'agence. Le dossier était jusqu'ici en cours. La demande de crédit logement avais été refusé par la cacef et la banque nous a donc proposé a la place une hypothèque que nous avons accepté. A ce jour, nous avons donc ouvert des comptes et des livrets dans cette nouvelle banque et avons fais tous nos changements de prélèvements. Le banquier m'a convoqué ce matin pour m'annoncé que la direction a changé et que le nouveau directeur refuse le dossier préalablement accepté en courtage. Il souhaite renégocier les taux au taux actuel du marché.

Je souhaiterais savoir s'il y a déjà eu des précédents et quels sont les recours ?

Je suis actuellemnt dégoutté ! car je suis impuissante face à cette nouvelle situation. Seul le directeur d'agence a le pouvoir de décision. Il a même " gelé" notre dossier jusqu'au 20 mars. Je me suis donc rapproché de ma courtière en lui expliquant la situation. Elle me dis qu'elle va essayé de discuter avec le directeur mais je ne suis pas convaincu de son pouvoir au près de lui.

Pouvez vous m'aider?